

## Statistiques de l'avortement dans les îles Canaries

**Author :** Jeanne Smits

**Categories :** [Divers Jeanne smits](#)

**Date :** 17 avril 2011

[Infocatolica](#) rapporte les toutes dernières statistiques des causes de l'avortement dans les îles Canaries, éclairant du même coup l'hypocrisie des « exceptions » d'avortement telles qu'elles sont défendues au nom de l'humanité à l'égard des femmes.

Sur les six premiers mois de l'année 2010, 2.226 avortements y furent enregistrés, dont 2.131 correspondant à la première « excuse » : danger pour la santé physique ou mentale de la mère. Les 95 avortements restants avaient pour motif des « risques pour le fœtus » (comme ils osent le dirent là-bas).

De juillet à décembre, c'est-à-dire sur la période correspondant à l'entrée en vigueur de la loi d'avortement qui autorise les femmes à décider d'avorter jusqu'à 14 semaines, « sans l'intervention de tiers », à condition qu'elles donnent leur consentement et que l'avortement soit pratiqué par un médecin spécialisé, 2.511 avortements furent pratiqués dans le cadre de cet article 14 de la loi de Santé sexuelle et reproductive, seules 118 interventions ayant eu pour motif déclaré l'état de santé physique ou mentale de la mère.

Ainsi donc, on est passé de plus de 95 % d'avortements « justifiés » par une situation supposée gravissime pour la mère à seulement 4,4 % dans ce cas. Où sont passées les grossesses dangereuses pour les femmes ? Où sont passées les femmes psychologiquement fragiles qui pouvaient être acculées au suicide ou à la maladie mentale si elles devaient mener une grossesse à terme ? Disparues, cher lecteurs. Ce sont devenues des femmes adultes (ou pas, d'ailleurs, il y a des ouvertures pour les mineures) parfaitement capables de prendre leurs décisions toutes seules, sans aide et sans avis médical, dont la détresse se règle en deux, trois coups de pompe aspirante ou avec deux, trois pilules capables d'éliminer une vie naissante.

Cela montre bien que les motifs acceptés au nom de la compassion sont bien vite détournés au nom du droit de tuer.

On notera aussi que le nombre des avortements avant 14 semaines a augmenté de manière significative dans les îles Canaries, passant de 2.226 sur les six premiers mois de 2010 à quelque 2.630 sur les six derniers mois, sans compter les avortements pratiqués en raison de l'état de santé du fœtus, qui font estimer le nombre total à 2.720 environ.

© [leblogdejeannesmits](#).